

Burkina Faso

Unité - Progrès - Justice



**TROISIEME CONFERENCE DES ETATS PARTIES AU
TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES**

11 au 15 Septembre 2017 à Genève (Suisse)

Déclaration du Burkina Faso

**Monsieur le Président,
Distingués délégués,**

C'est à la fois un réel plaisir et un grand honneur pour la délégation du Burkina Faso de sacrifier à cette heureuse tradition consistant à partager ses vues sur la mise en œuvre de Traité sur le Commerce des Armes à chaque Conférence des Etats parties.

Je voudrais, au nom de ma délégation, vous adresser nos vives félicitations pour votre désignation à la présidence de cette 3^{ème} Conférence des Etats Parties. Sous votre conduite éclairée de nos travaux, nous parviendrons à des résultats certains.

Mes félicitations vont également à l'endroit des membres du bureau et du secrétariat. La délégation du Burkina Faso tient à vous assurer de sa pleine coopération et souhaite un plein succès à nos travaux.

Monsieur le Président,

Depuis le 24 décembre 2014, date d'entrée en vigueur du Traité sur le Commerce des Armes, le Burkina Faso a entrepris des actions en vue de la mise sur pied d'un mécanisme juridico-institutionnel de mise en œuvre du Traité et a aussi mené des activités dans ce sens.

Au titre de la mise sur pied du mécanisme juridico institutionnel, le Chef du Gouvernement, par arrêté en date du 11 avril 2017 a désigné la Haute Autorité du Contrôle des Importations d'Armes et de leur Utilisation comme l'institution nationale de mise en œuvre du TCA en coordination avec les Ministères en charge des Affaires Etrangères, et celui de la Défense nationale et la Commission Nationale de lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de petits Calibres.

De même, avec l'appui du projet Outreach de l'Union Européenne sur le TCA, l'avant-projet de loi du TCA et ses projets de décrets d'application relatifs la liste nationale de contrôle et sur le courtage, le transit et le transbordement ont été élaborés. Le projet de loi sera bientôt soumis à l'Assemblée nationale pour adoption.

Au titre des actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du TCA, le Burkina Faso a soumis son rapport initial et celui de 2016. L'autorisation de publier ce dernier rapport traduit la volonté du Gouvernement burkinabè d'œuvrer à la transparence des activités de mise en œuvre.

Monsieur le Président,

L'Universalisation du Traité est un sujet d'importance majeure pour le Gouvernement du Burkina Faso. C'est pourquoi, dans le cadre du projet Outreach sus évoqué, l'autorité de mise en œuvre du Traité et les différents points focaux ont menés des activités de sensibilisation sur la connaissance du TCA. Les activités de sensibilisation ont été organisées à l'intention des Forces de Défense et de Sécurité, des institutions concernées par la problématique des armes, les parlementaires et les organisations de la société civile.

Ma délégation saisit cette opportunité pour adresser les sincères remerciements du Gouvernement Burkinabè à l'Union Européenne pour cet appui majeur.

Dans le cadre de l'assistance apportée par le Fonds d'Affectation Volontaire du TCA, huit (8) Etats, dont le Burkina Faso ont soumis un projet commun qui a été retenu par le Secrétariat.

Ma délégation se félicite de l'admission de ce projet qui permettra sans nul doute aux bénéficiaires de renforcer leur capacité dans le domaine de la mise en œuvre du traité.

Monsieur le Président,

Le trafic illicite des armes constitue une des menaces à la paix et à la sécurité internationales. En Afrique subsaharienne, ce commerce fragilise les équilibres régionaux, renforce la corruption et alimente les réseaux de criminalités organisés et de terrorismes, toute chose qui sape les multiples efforts de développement de nos Etats.

Pour sa part, le Burkina Faso réaffirme son engagement à une mise œuvre efficiente du traité et lance un appel aux Etats qui n'ont pas encore ratifié le TCA à le faire.

Je vous remercie